



**Policy
Forum** on
Development

Outil de consultation

Février 2015



Table des matières

Contexte	4
Processus	4
I. Introduction : Consultation et FPD	5
Le Forum politique pour le développement (FPD)	5
Pourquoi la consultation est-elle importante pour le FPD ?	5
Étapes de base d'une consultation : vue d'ensemble	7
II. Consolider les contributions et les intégrer au FPD	11
Consolider différents types d'information	11
Identifier les thèmes émergents	14
Traduction en messages clés	16
III. Fournir aux réseaux un retour d'information sur les discussions du FPD	18
Pourquoi fournir un retour d'information ?	18
Que doit contenir le retour d'information ?	18
Comment fournir un retour d'information ?	19
IV. Conclusion	20
V. Annexes	21
Annexe 1 : Ressources consultées	21
Annexe II : Ressources supplémentaires	22
Annexe III : Exemple de note de synthèse sur la consultation en matière d'orientation	23
Annexe IV : Exemple de format de discussion pour la consultation d'orientation	26
Annexe V : Comment devenir membre du groupe PFD sur Capacity4Dev	27

Contexte

Cet outil de consultation est destiné à soutenir et à améliorer les consultations afférentes au Forum politique pour le développement (FPD) de l'UE. Il se doit d'être utilisé par les membres du FPD dans le cadre de leurs propres efforts de sensibilisation visant à enrichir les discussions du forum. Plus particulièrement, cet outil est destiné à : (i) sensibiliser davantage votre réseau aux questions relatives au FPD ; (ii) collecter des informations ciblées et pertinentes pour les discussions sur le FPD et ; (iii) fournir un retour d'information sur les conclusions des discussions tenues lors du FPD.

Processus

Cet outil de consultation est le résultat d'un processus collectif mené dans le cadre du FPD. La nécessité d'un tel outil a été convenue par l'équipe de travail du FPD, sur la base d'une évaluation des besoins réalisée début 2014 auprès des membres du FPD. Un avant-projet – préparé par l'équipe d'Assistance technique (AT) – a été présenté lors de la séance de formation organisée le 30 septembre 2014, avant la deuxième réunion mondiale du FPD. Les membres du FPD ont validé l'utilité de cet outil de consultation, notant au passage la nécessité de l'adapter au niveau local. Plusieurs membres du FPD ont partagé leurs propres expériences qui ont été intégrées dans une version révisée. L'outil de consultation a ensuite été présenté lors de la réunion des parties prenantes africaines à Nairobi, début décembre 2014, et les expériences partagées lors de cette réunion ont permis de nouvelles contributions.

Sur la base des commentaires formulés lors de la réunion de l'équipe de travail de janvier 2015, l'outil de consultation sera finalisé et partagé avec tous les membres du FPD, pour ensuite être utilisé en tant que support pour les consultations et les retours d'information organisés dans le cadre du FPD à compter de 2015.

Vos commentaires et contributions (p. ex. les exemples et expériences que vous estimez utile de partager, etc.) sont les bienvenus. Veuillez les envoyer aux adresses e-mail suivantes : sara.simon.FPD@outlook.com et carlos.buhigas-schubert.FPD@outlook.com

Les points suivants nous intéressent particulièrement :

- Quels ont été les défis rencontrés lors de la consolidation des contributions et commentaires et de leur mise en forme en vue d'avoir un impact ?
- Pouvez-vous décrire brièvement une consultation fructueuse pour laquelle vous avez constaté un impact ? Quelles leçons avez-vous retirées de cette expérience ?
- Quels sont les outils et/ou les expériences les plus fructueux en matière de retour d'information vers vos réseaux sur les résultats d'une consultation ?



I. Introduction : Consultation et FPD

Le Forum politique pour le développement (FPD)

Conçu comme un mécanisme de renforcement de la confiance, le FPD rassemble des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales (AL) de l'Union européenne (UE) et de ses pays partenaires avec des institutions et organismes européens. Le FPD offre à ses membres un espace privilégié de discussion, de consultation et d'échange d'informations et d'expériences, dont le but ultime est de promouvoir le dialogue politique et d'améliorer la compréhension mutuelle. Outre l'UE, les quatre principales régions de coopération de l'UE sont représentées : l'Afrique ; l'Asie et le Pacifique ; la région européenne de voisinage ; et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le FPD poursuit 3 objectifs principaux :

1. Le dialogue sur des questions transversales directement liées au rôle des OSC et des AL en tant qu'acteurs légitimes et pertinents du développement.
2. Le débat politique, la consultation et l'échange d'informations et d'expériences sur des politiques et initiatives de développement clés de l'UE.
3. Le suivi régulier des recommandations du dialogue structuré, avec des mises à jour régulières et des inter-évaluations effectuées par tous les acteurs.

Les membres du FPD sont des OSC et AL de premier plan, qui incluent 42 réseaux régionaux, 6 alliances et organisations de coordination mondiales et 13 plateformes européennes. Ces membres se réunissent avec des représentants des institutions, organes et États membres de l'UE pour discuter des nouvelles politiques de développement de l'UE, de leur mise en œuvre au travers des divers programmes et instruments de l'UE, ainsi que des synergies entre les politiques de développement européennes et internationales. Dans l'ensemble, le FPD **est un lieu où des débats essentiels sur le programme de développement de l'UE sont organisés avec les acteurs de l'UE qui sont, eux-mêmes, des décideurs**. Dans ce contexte, l'importance d'obtenir des contributions pertinentes et approfondies de la part des membres du FPD et de leurs réseaux ne doit pas être négligée, car elles constituent un élément fondamental de l'esprit, de la raison d'être et des résultats du FPD.

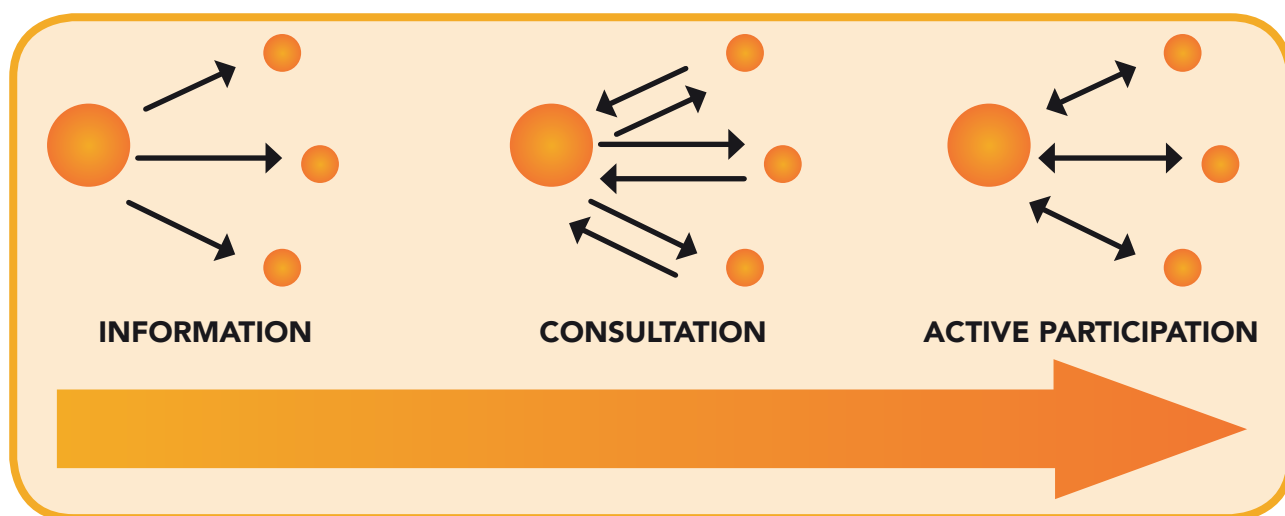
Pourquoi la consultation est-elle importante pour le FPD ?

Le FPD offre une occasion unique d'engager un dialogue sur les politiques de développement de l'UE et sur leur mise en œuvre. Les membres du FPD sont choisis pour leur rayonnement et la représentativité de leurs réseaux, chaque organisation membre du FPD possédant un réseau constitué de ses propres organisations membres. Faire entendre les voix des membres du FPD, et de leurs réseaux, requiert d'établir un dialogue continu avant et après les réunions du FPD. Pour que cet engagement soit le plus efficace possible, les membres du FPD doivent venir préparés, en apportant les principales contributions de leurs réseaux. Par ailleurs, les informations résultant des réunions du FPD et les résultats des discussions doivent également être partagés de manière opportune et utile. Cette communication constante à double sens est essentielle si l'on souhaite passer de l'apport d'informations de base à la consultation au service d'une participation active.

Comme montré dans le diagramme ci-dessous, la consultation est fondamentale pour promouvoir la participation active dans la prise de décision politique. L'information est une relation à sens unique dans laquelle l'information est partagée, soit de manière ciblée soit sur demande. Par exemple, lorsque la CE publie une information, un document de travail ou un communiqué de presse sur son

site web, il s'agit d'un partage d'informations à sens unique. La consultation implique la recherche active des commentaires des partenaires. Dans ce cas, la CE peut solliciter des commentaires sur un document de politique et demander l'opinion des partenaires. Il s'agit alors d'une relation à double sens. La forme ultime de coopération est la participation active dans une relation basée sur une collaboration équitable. Dans ce cas, les acteurs des OSC et des AL sont reconnus comme des partenaires égaux avec qui façonner le dialogue politique et ils s'engagent activement dans la définition du processus et du contenu. L'UE choisit en fin de compte ce qui est le plus pertinent, mais le programme, le contenu et le dialogue sont mis au point en étroite collaboration. La participation active est un élément important sous-jacent du FPD qui améliorera l'efficacité et, en fin de compte, l'impact du Forum politique.

La consultation comme élément central de l'élaboration des politiques



Adapté du manuel de l'OCDE « Des citoyens partenaires », 2001, p. 23, adapté de Santé Canada, 2000.

Comme illustré ci-dessus, la consultation – ou la recherche active du dialogue à double sens – est essentielle pour passer à la participation active. Le diagramme ci-dessus peut d'ailleurs s'appliquer tant aux relations avec les institutions de l'UE qu'au sein même des réseaux des membres du FPD.

La consultation est un processus constant et cet outil de consultation vise à le soutenir en ébauchant les étapes que les membres du FPD doivent suivre afin de: (i) consolider les informations collectées par le biais de la consultation avec leurs propres membres; et (ii) fournir des retours d'information et ainsi s'engager dans ce dialogue continu.

La consultation peut être utile dans le cadre de la préparation des réunions du FPD, mais également pendant les réunions, et ce de plusieurs manières, à savoir :

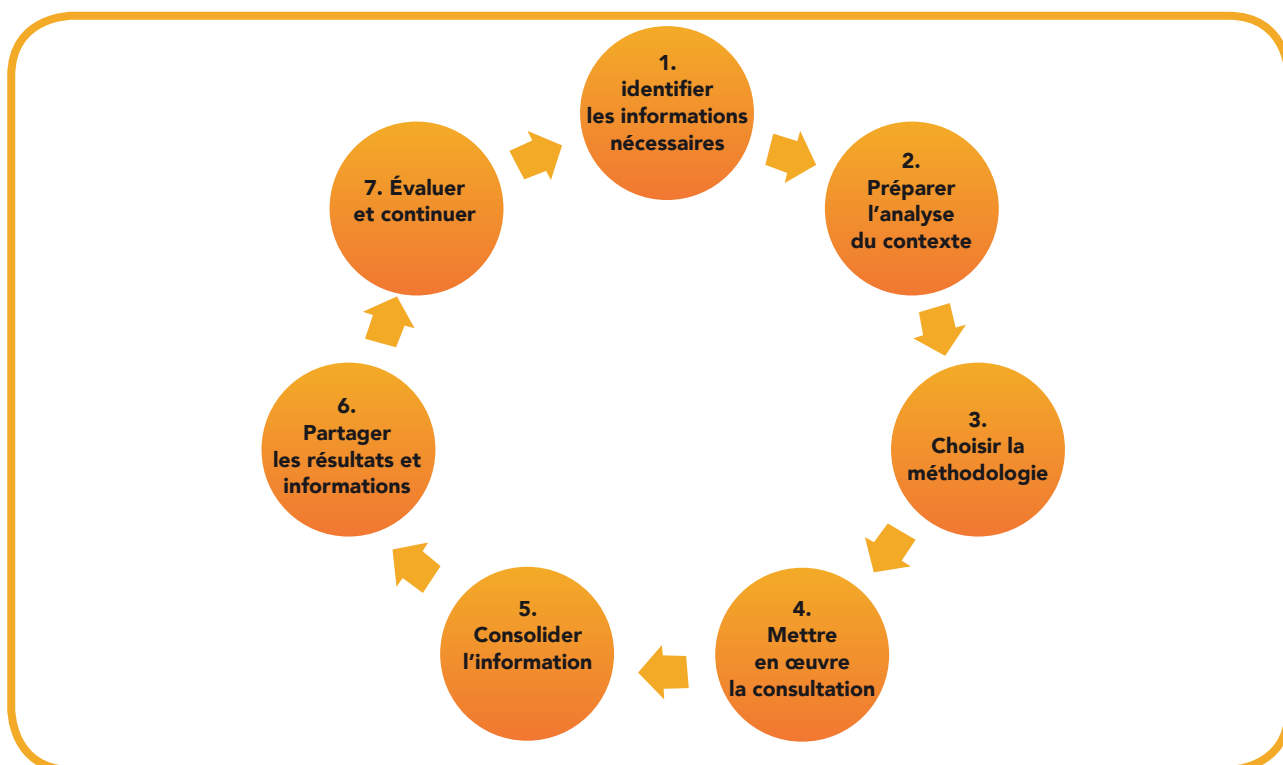
- Expliquer les questions abordées par le FPD et recueillir les réactions de vos réseaux afin de définir vos positions au sein du FPD ;
- Clarifier et valider les questions et messages clés de vos réseaux portant sur les nouvelles politiques de l'UE, ou les nouvelles questions qui se posent, afin de les soumettre au FPD ;
- Mieux comprendre où se situent les enjeux de la mise en œuvre politique afin de cibler efficacement vos messages et discussions pendant le FPD ;
- Élargir votre rayonnement, pour mieux engager les individus et le réseau de votre organisation dans le FPD mais aussi dans l'élaboration des politiques de développement de l'UE et les discussions liées à la mise en œuvre politique ;

- Engager d'autres zones/réseaux/régions présentant des enjeux similaires (en créant des coalitions) dans les sujets du FPD ;
- Travailler avec d'autres membres du FPD pour comprendre et clarifier les questions récurrentes au niveau mondial et les messages sur lesquels il faut mettre l'accent durant le forum (pour mieux défendre, en tant que groupe, les messages clés que l'UE doit prendre en compte) ;
- Impliquer plus de personnes qu'uniquement celles pouvant participer au FPD. Les consultations sont également un moyen de sensibiliser les gens qui ne peuvent pas participer aux « rassemblements réservés à une élite » où les « voix d'experts » sont entendues, parce qu'ils ne disposent pas de : la documentation nécessaire, visas, moyens pour couvrir les coûts de déplacement. Les consultations peuvent également permettre à des personnes ne connaissant pas le jargon du débat politique et n'ayant pas la confiance en soi nécessaire pour parler en public de se faire entendre.¹

Étapes de base d'une consultation : vue d'ensemble

La consultation intervient de différentes manières et elle est souvent utilisée dans le cadre de la communication de messages à un public particulier (p. ex le gouvernement, les décideurs politiques, le public en général). Pour vous, membres du FPD, le public visé et l'axe de la consultation sont déjà déterminés par l'agenda du FPD que vous avez contribué à mettre au point (au travers des activités de l'équipe de travail), tout comme les participants à la réunion. Ceci vous permet de vous concentrer sur la collecte et la consolidation des commentaires les plus pertinents pour les discussions. Cet outil de consultation a pour vocation d'être un ensemble de ressources permettant de synthétiser les informations collectées, de les présenter d'une manière adaptée au FPD et de fournir un retour d'information aux réseaux.

Pour rappel, vous trouverez ci-après un aperçu des étapes de base de la collecte et de la consolidation d'informations ciblées. Ceci s'applique à l'ensemble du processus de consultation, qui va plus loin que la simple consolidation des informations collectées et le partage des résultats de la discussion au sein du FPD.



¹ Adapté de IDS, *the Participate Anthology*, p. 48.

1. Identifier les informations nécessaires	Pour déterminer la meilleure façon de les obtenir et comprendre votre public <i>Utilisez l'agenda du FPD comme guide. Vous pouvez choisir de faire une consultation sur une ou plusieurs thématique(s) . Le FPD dispose d'un groupe sur la plateforme internet « capacity4dev », composé d'un groupe privé et d'un groupe public, où vous pouvez voir sur quoi les autres membres travaillent et partager des informations. Vous pouvez utiliser capacity4dev pour déterminer quels autres membres du FPD effectuent des consultations sur le même thème et partager des idées, voire travailler ensemble et mener une consultation conjointe.</i>
2. Préparer l'analyse du contexte	Pour impliquer vos participants (vue d'ensemble du FPD, ainsi que l'historique/le résumé de la politique de développement de l'UE sur laquelle vous allez mettre l'accent). <i>Pour toute consultation, l'étape fondamentale consiste à fournir des informations sur le thème/sujet sur lequel des données seront collectées. Les membres de votre réseau n'ont peut-être pas tous les mêmes connaissances sur le FPD et, par conséquent, une présentation peut s'avérer nécessaire. Par ailleurs, une vue d'ensemble du sujet de la consultation doit être préparée et des informations contextuelles pertinentes doivent être disponibles.</i>
3. Choisir la méthodologie	Ci-après quelques exemples : □ Enquêtes/questionnaires (en ligne, diffusion de publications papier) : • un moyen d'avoir une lecture générale de la part de nombreuses personnes en une seule fois ; • utilisation de questions à choix multiples pour compiler plus facilement et plus rapidement les données ; • idéal pour des informations de base et un suivi régulier du même groupe d'individus ; • à utiliser pour obtenir un retour général d'information sur des aspects d'une politique faisant l'objet d'une discussion ou sur la manière dont la mise en œuvre est perçue par de nombreux individus. □ Études de cas/expériences personnelles/entretien en tête-à-tête • peuvent être plus utiles lorsque vous avez besoin de comprendre comment une politique est ou devrait être mise en œuvre ; • particulièrement utiles si vous voulez discuter des aspects de programmation avec des individus ayant une expérience concrète ; • utiles pour comprendre les nuances et pas simplement les grandes lignes. □ Groupes de discussion (posant les mêmes questions que les groupes multiples) • choix d'un nombre limité de questions ; • permet l'expression de divergences d'opinions tout en couvrant des questions clés ; • bonne méthode pour obtenir davantage d'informations lorsque les questions suscitent des avis multiples et que vous essayez de comprendre les détails et d'obtenir un consensus. Les groupes de discussion vous permettent d'observer comment les individus réagissent les uns vis-à-vis des autres et d'apprendre des détails. □ Recherche et établissement d'une base de preuves • « La capacité des personnes vivant dans la pauvreté et la marginalisation à faire connaître leur situation en établissant des "preuves" de celle-ci et à reconnaître la valeur de cette connaissance au travers de processus de recherche participatifs [...] est capitale pour influencer les politiques » ; • Cette méthode est particulièrement utile pour attirer l'attention des décideurs politiques sur une nouvelle question. Le développement d'une base de preuves pour des changements que vous considérez comme nécessaire requiert une étude réfléchie et à long terme.



4. Mettre en œuvre la consultation	Menez votre consultation selon un calendrier prédéterminé, en utilisant la méthodologie choisie et en veillant à apporter un soutien adéquat. Quelle que soit la méthode utilisée, pensez à enregistrer vos données en même temps que la collecte ou dès que possible, pour que rien ne se perde. <i>Parmi les choses que vous pouvez faire avec les informations collectées, citons :</i> • <i>Rassembler les informations de toutes les sources et les observations ;</i> • <i>Faire des copies de toutes les formes d'enregistrement, registres, enregistrements audio ou vidéo et de tout autre matériel collecté afin de vous prémunir contre la perte, l'effacement accidentel ou d'autres problèmes ;</i> • <i>Saisir les récits, les chiffres et autres informations dans un programme informatique permettant de les arranger ou de les utiliser de diverses manières ;</i> • <i>Encodage des données (mettre les données – en particulier les données qualitatives qui ne sont pas exprimées en chiffres – sous une forme permettant de les soumettre à une analyse statistique ou de les entrer dans un logiciel spécifique qui les traitera).</i>
5. Consolider l'information	En gardant à l'esprit le public auquel s'adresse le FPD – décideurs politiques, États membres et représentants institutionnels de l'UE –, parcourez vos données à la recherche de thèmes ciblés ou de réponses récurrentes. Comprenez bien les données que vous extrayez (conseils politiques, par opposition à mise en œuvre, par opposition à demande d'attention sur une nouvelle question). Veillez à : • <i>Compiler les données d'enquête (si elles ont été collectées électroniquement, ou saisissez les données dans un format électronique) ;</i> • <i>Lorsque possible, nécessaire ou approprié, transformer les données qualitatives en données quantitatives. Cela peut impliquer, par exemple, de compter le nombre de fois où des questions spécifiques ont été mentionnées dans des entretiens ou combien de fois certains comportements ont été observés.</i> • <i>Retranscrire (faire une version texte exacte, mot pour mot) le contenu des enregistrements audio ou vidéo.</i>
6. Partager les résultats et informations	Le retour d'information est essentiel pour renforcer et maintenir la confiance et l'engagement. Il est fondamental pour obtenir une participation active. Le processus, les conclusions, les résultats et les prochaines étapes à mettre en œuvre font partie des éléments essentiels à inclure dans le retour d'information. Le retour d'information pour le FPD est fourni grâce à la page de groupe capacity4dev, mais aussi grâce à de brefs résumés, à des rapports de réunion complets de toutes les réunions du FPD et à des bulletins d'information réguliers. Le retour d'information sur des exercices spécifiques de collecte d'informations fait partie du cycle continu d'information et constitue une responsabilité qui incombe à tous les membres du FPD. Vous pouvez encourager vos membres/réseaux à s'inscrire et à utiliser la page du groupe pour partager des informations et encourager les échanges (voir annexe pour les instructions).
7. Évaluer et continuer	Prenez le temps de réviser votre processus et de mesurer votre impact. Identifier les enseignements tirés et aborder les défis sont des mesures qui vous permettront de vous améliorer lors des prochains retours d'information et consultations (sur le prochain point de l'agenda!)



Cet outil de consultation mettra l'accent sur la **Consolidation des informations et le partage du retour d'information** (c'est-à-dire les étapes 5 et 6). L'équipe de travail du FPD a demandé de cibler ces domaines, étant entendu que ces étapes sont plus complexes et qu'il existe moins d'orientations précises sur la manière de les mener. L'étude de cas ci-dessous montre combien il est important de partager des informations pour garantir la responsabilité en matière de changement politique.

Les deux prochaines sections de cet outil de consultation mettent l'accent sur la manière de rassembler les contributions reçues en vue de les présenter à une réunion du FPD et sur la manière de mettre au point un retour d'information continu. La Section II sur la consolidation aborde les points suivants : le type d'informations que vous recherchez ; comment collecter ces informations ; et comment formuler des messages clés à partir de ces informations. La Section III donne un aperçu de la manière de garantir que le retour d'information se transforme en une communication constante à double sens, essentielle pour la participation active.

Étude de cas : L'importance de partager les informations pour avoir un impact

L'association des organisations non gouvernementales des îles du Pacifique (PIANGO) a influencé la création d'une nouvelle loi sur la famille au Royaume des Tonga. Un projet de loi abordant la violence domestique a été rédigé et présenté au Parlement du Royaume. La loi sur la protection de la famille de 2013 a été élaborée conjointement par le ministre de l'Éducation, de la Condition féminine et de la Culture, la Division de la condition féminine et le Secrétariat du programme de prévention de la violence domestique du Pacifique. L'association PIANGO a mené des activités visant à influencer l'élaboration et l'adoption de cette loi.

Atouts de PIANGO :

- Les réseaux de PIANGO étaient mieux informés sur la problématique en raison de leur vif intérêt pour la question ;
- PIANGO possède une stratégie de communication fortement coordonnée ;
- Présence d'une coalition organisée de groupes incluant des groupes concernés par la nouvelle politique, à savoir des enfants et des femmes ;
- PIANGO a tracé les grandes lignes du processus permettant à un projet de devenir une loi.

Défis posés par le processus de consultation :

- Le Royaume des Tonga n'est pas signataire de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ;
- Au total, 27 parlementaires sur 28 étaient des hommes ;
- La diversité de la société civile était importante ; ils n'étaient donc pas tous experts en la matière et PIANGO avait besoin qu'ils soient bien informés pour pouvoir influencer le projet de loi ;
- Les données sur la violence domestique ne sont pas facilement accessibles et sont sous-déclarées.

Enseignements tirés :

Cernez votre public : la stratégie consistait à réduire au maximum l'orientation de la loi sur les droits de l'homme et de mettre davantage l'accent sur le contexte culturel, en soulignant les rôles traditionnels. Les défenseurs de la loi ont eu des conversations en tête-à-tête avec les parlementaires, ainsi qu'avec leurs amis, filles et épouses.

Éduquez le public pour qu'il se responsabilise : le débat au Parlement a été diffusé en direct à la radio, de sorte que les citoyens pouvaient participer et envoyer des courriers électroniques et des SMS aux législateurs et administrateurs en temps réel. Cela a contribué à renverser la situation et, au troisième jour des débats, le projet ralliait le soutien nécessaire.

Sachant que l'accent porte sur la mise en œuvre et l'utilisation de la loi, PIANGO a largement **partagé les informations** sur la législation lorsqu'elle a été adoptée. Au cours des deux mois séparant l'approbation de la loi et l'acte normatif, la coalition a renvoyé le projet de loi aux réseaux et l'a publié dans les journaux locaux. En faisant connaître au public le contenu de la loi, cela lui permet de responsabiliser le gouvernement et d'utiliser la loi.

II. Consolider les contributions et les intégrer au FPD

Consolider différents types d'information

Pour bien consolider les informations, il convient de déterminer :

- À quel public l'information est-elle destinée ?
- Quelles sont les contributions attendues ? (messages politiques, actions requises, conseils, base de preuves, exemples sur le terrain)
- Que demandez-vous à votre public de faire/quelles actions doivent être menées ?

Le Réseau européen des fondations politiques (ENoP) a partagé ses expériences en matière de consultation et abordé les défis de la consolidation des informations. « Nous sommes un réseau de fondations politiques nationales regroupant différentes idéologies politiques et, en tant que tel, les opinions et points de vue sur certaines questions (p. ex. le secteur privé dans le développement) peuvent grandement diverger. Toutefois, en tant qu'ENoP, nous parlons d'une seule voix et, par conséquent, notre défi consiste à apporter une contribution utile qui correspond et qui reflète la diversité de nos membres ». L'étude de cas ci-après montre les activités que mènent les membres de l'ENoP pour surmonter ce défi de la consolidation des informations et de la formulation de messages clés.

Vous avez déjà l'avantage de connaître votre public et vous pouvez donc vous concentrer immédiatement sur ce qu'il doit savoir. Gardez à l'esprit que vos messages doivent avoir trait aux **trois objectifs du FPD**, ce qui implique que vous mettrez l'accent sur une série de questions/aspects, tels que ceux soulignés ci-après :

Objectifs du FPD	Aspects et questions clés sur lesquels il faut mettre l'accent
1. Dialogue sur des questions transversales directement liées au rôle des OSC et des AL en tant qu'acteurs de développement pertinents et légitimes. Vous pourrez discuter ici d'un problème actuel ou attirer l'attention des membres du FPD sur une nouvelle question	• Quelles sont les nouvelles informations et les informations plus pertinentes ? • Quelles sont les questions découlant de votre propre expérience ? • Quel est le rôle de l'UE : que peut faire l'UE pour changer la situation ? • Quel est votre rôle et que peut faire votre réseau pour influencer la situation ?
2. Débat politique, consultation et échange d'informations et d'expériences sur des politiques et initiatives de développement clés de l'UE.	• Le rôle de l'UE : que peut faire l'UE pour contribuer à améliorer la situation ? • Quel impact la politique a-t-elle ou aura-t-elle sur vos membres ? • Quels changements doivent être apportés à la politique pour que vos membres soient soutenus dans leur travail ? • Que doit-il se passer au niveau local ? régional ? mondial ?
3. Suivi régulier des recommandations du dialogue structuré, laissant place à des mises à jour régulières et à des inter-évaluations par tous les acteurs.	• Qu'avez-vous promis de faire pour soutenir les recommandations ? • Quels progrès constatez-vous dans le suivi ? • Quels sont les défis ? • Que pouvez-vous faire pour relever ces défis ? • Que peuvent faire les autres membres de l'UE/FPD pour relever ces défis ?

Vous devrez adapter vos informations et la présentation de vos messages en fonction du type de contribution qui est requis. Par exemple, vous commenterez peut-être un point spécifique du programme et rapporterez les inquiétudes de votre réseau. Le FPD se penchera peut-être sur une nouvelle politique ou sur la mise en œuvre d'une politique existante. Vous, en tant que membre, présenterez peut-être un nouveau sujet d'inquiétude et mettrez les membres du FPD au courant du problème et de ce qui doit être fait pour y remédier. Tout ceci requiert des contributions différentes.

Parmi les **types de contributions**, citons :

- **Une consultation politique** exigera d'effectuer une analyse de la politique en question et de présenter au FPD comment cette politique est accueillie dans votre réseau. Il peut s'agir de déclarations de soutien, mettant en exergue les éléments consensuels, ainsi que de recommandations concernant les aspects de la politique qui requièrent des changements ou un approfondissement pour pouvoir répondre aux besoins des membres du FPD.

Étude de cas : Consultation politique sur la Communication sur les autorités locales

PLATFORMA a organisé une vaste consultation en collaboration avec la CE pour recueillir des informations pour la nouvelle Communication sur les autorités locales, qui a finalement été émise en mai 2013 (COM(2013) 280 final). Cette consultation, qui a duré six mois, incluait neuf réunions en face à face avec des partenaires de pays en développement, ainsi qu'une enquête en ligne. Le document de travail de la CE élaboré pour la consultation a été utilisé en tant que base pour déterminer : (i) les questions présentant de l'importance pour les autorités locales dans les pays partenaires ; et (ii) la manière idéale pour les partenaires de travailler avec la CE sur ces questions.

Concernant le processus :

Une méthodologie de consultation a été élaborée. Elle comprenait un calendrier, une note d'information, des questions/thèmes d'orientation pour les réunions en face à face ainsi qu'un modèle pour les rapports de ces réunions (afin de faciliter la consolidation dans un rapport résumé final). Des réunions en face à face ont été organisées lors de manifestations déjà programmées, au cours desquelles les partenaires locaux ont identifié les participants appropriés. Tous les rapports de réunion en face à face (en anglais et en français) ont été lus par un auteur, bilingue, qui a ensuite rédigé un rapport final. Ce rapport final a été partagé avec la CE, mis en ligne, inclus dans des lettres d'information, partagé avec des partenaires locaux et lors d'événements, le tout afin de communiquer les résultats aux participants. L'enquête en ligne a mis l'accent sur la hiérarchisation des priorités et une personne a lu les 95 réponses et consolidé les commentaires ouverts pour les inclure dans le rapport final.

Atouts du processus :

- Suffisamment de temps pour planifier, développer et mener à bien la consultation ;
- La production de documents contextuels a permis à tout le monde d'avoir le même niveau de compréhension avant la discussion ;
- L'infrastructure institutionnelle existante a été utilisée pour mettre en œuvre la consultation : les membres de PLATFORMA ont été en mesure d'identifier les participants appropriés et les réunions existantes ;
- L'enquête a mis l'accent sur la hiérarchisation des priorités, plutôt que sur les commentaires ouverts, ce qui a facilité la compilation et permis d'avoir une réponse claire.

Défis rencontrés pendant le processus :

- Représentation équilibrée (les associations étaient très présentes dans ce cas) ;
- Le document de travail était très compliqué.

Enseignements tirés :

- Il est important d'essayer de **collecter également les commentaires des experts techniques** pour les ajouter à la consultation ;
- Du fait de la présence de la CE aux réunions, les consultations ont permis de **renforcer la relation entre la CE et les gouvernements locaux** dans les pays partenaires ;
- La consultation a **amélioré la visibilité du réseau** envers les parties prenantes.

Étude de cas : Consultation politique de la CSI Afrique sur le programme post -2015

Le Réseau syndical de coopération au développement, qui est le réseau expert de représentants au sein de Confédération syndicale internationale, s'est d'abord réuni à Istanbul en septembre 2012 pour discuter du programme post -2015. Dans une série de débats et de groupes de travail impliquant, entre autres, des orateurs du PNUD, de la Commission européenne et de l'OIT, les participants ont réfléchi sur les leçons tirées dans le cadre des OMD, sur la forme possible du nouveau cadre ainsi que sur les moyens de promouvoir l'engagement des syndicats dans le processus. Les discussions ont informé un avant-projet de position des syndicats sur le programme post-2015, qui a été partagé avec les affiliés de la CSI pour commentaire. La CSI Bruxelles a compilé tous les commentaires reçus pour présenter une position officielle. La CSI Afrique a alors étudié les positions sous-régionales pour présenter une position commune comportant des exemples de l'Afrique. Le processus impliquait : des réunions en face à face ; des groupes de discussion ; des conférences Skype ; des questionnaires/enquêtes ; et une participation dans les consultations nationales dirigées par l'ONU au Kenya, au Ghana et en Tanzanie. Un processus similaire a été entrepris en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Une fois la position convenue, la CSI Afrique a rejoint la société civile aux niveaux africain et régional pour participer aux plaidoyers entourant la réunion de septembre 2014 et pour veiller à ce que les documents politiques fassent référence au travail décent.

Atouts du processus :

- Position commune des syndicats et appui de la confédération lorsqu'ils travaillaient au niveau régional ;
- La CSI a œuvré pour prendre position dans d'autres documents clés, tels que le document du Commonwealth ; les documents de l'UA ; et elle continue le suivi avec les gouvernements.

Défis rencontrés pendant le processus :

- La négociation entourant les politiques n'est pas toujours bien comprise par tous les acteurs de la société civile ;
- Difficile de garantir que le message soit inclus dans des petits documents finaux (dans ce cas, 3 à 5 pages seulement).

Enseignements tirés :

- Détermination d'une position commune qui a duré pendant l'ensemble du processus de validation des membres et des affiliés ;
- Les experts doivent également contribuer à cette position convenue. Cela permet non seulement aux personnes de mieux comprendre votre position, mais cela crée des relations personnelles avec des personnes, organisations ou réseaux importants ;
- Travail dans le cadre d'une coalition, sans privilégier une position individuelle. Négocier avec la coalition et toujours en partenariat ;
- S'exprimer sur le même message coordonné en tant que groupe. Les syndicats défendaient un travail décent et une protection sociale, mais ce message était soutenu par des exemples nationaux ou des données régionales pour rendre le message plus parlant.
- Il y aura toujours une résistance à votre position. Apprenez à former des alliances et à rallier le soutien de pays, d'organisations et d'individus qui comprennent votre cheminement et qui vous aideront à faire entendre vos messages.

- **La mise en œuvre** d'une politique existante requiert la contribution des chefs de projet au sein des membres, réseaux et organisations de mise en œuvre du FPD sur le terrain. Vous pouvez davantage axer vos messages au FPD sur le « comment » et formuler quelques messages clés sur les éléments indispensables à l'application d'une politique.
- Le plaidoyer sur une nouvelle question ou des aspects d'une question que vous, en tant que membre, souhaitez que le FPD aborde, dans les objectifs du FPD et spécifiquement dans le cadre du suivi des recommandations du dialogue structuré. Cela exigera des points de discussion montrant l'importance du problème, étayés par une recherche/des preuves et des contributions du réseau.

Étude de cas : Soumettre de nouvelles questions au dialogue structuré : le cas des autorités locales en Afrique

UCLG Afrique a mené une consultation sur le 10e FED auprès des autorités locales africaines. La consultation a été réalisée au cours du premier trimestre de 2012 et a duré 2 mois. Des questionnaires ont été distribués, demandant aux responsables des gouvernements locaux s'ils allaient participer à la définition des politiques ou des priorités de la coopération de l'UE dans leurs pays. Il leur a ensuite été demandé s'ils souhaitaient soumettre des questions épineuses au dialogue structuré. Des informations et conclusions ont été présentées à l'assemblée générale UCLG-Afrique organisée en décembre 2012 à Dakar (Sénégal), à laquelle les délégués de l'UE étaient également invités.

Atouts du processus :

- Les participants ont tous été élus démocratiquement et appartenaient à des autorités nationales. Il n'y avait donc pas de problème de légitimité ou de représentation.

Défis rencontrés pendant le processus :

- La réponse à la question sur la participation à la politique de développement de l'UE était « non ».

Enseignements tirés :

- La première demande était une demande de reconnaissance politique, et non pas de services ou de renforcement des capacités. Ceci a été traduit dans la communication sur les AL. Les demandes d'études et d'enquêtes ont été traduites dans les documents portant, par exemple, sur l'évaluation de l'environnement institutionnel favorable aux autorités locales.

Identifier les thèmes émergents

Comme nous l'avons vu dans les études de cas ci-dessus, il existe plusieurs manières de collecter des informations. Sur la base du retour d'information des membres du FPD, les principales manières de collecter des informations sont :

- le contact individuel/les réunions face-à-face ;
- les réunions de groupe/groupes de discussion/réunions multi-parties prenantes (y compris les conférences nationales) ;
- les médias, y compris les émissions radio ;
- les forums de dialogue national ;
- les questionnaires ;
- le téléphone ;
- le courrier électronique ;
- les réunions des groupes de référence/experts techniques ;
- les enquêtes ;
- les consultations en ligne ;
- les réunions avec les autorités ;
- les discussions générales avec des professionnels de premier plan ;
- les consultations avec les conseils exécutifs nationaux ;
- les consultations menées auprès de la communauté de bailleurs de fonds ;
- la consultation des membres.

Analyser votre contenu (date/information) afin d'y déceler des thèmes communs requiert d'effectuer une lecture minutieuse de votre retour d'information et d'extraire tous les thèmes et messages clés émergents. Cet exercice doit être réalisé par plus d'une personne afin de garantir l'objectivité.

Idéalement, deux personnes ou plus devraient lire le matériel collecté, en prenant des notes des thèmes principaux ou réponses qui ressortent. Ensuite, les analystes discutent des thèmes principaux et conviennent de quelques thèmes pertinents pour leur travail et pour le FPD. Le matériel collecté doit être relu pour extraire les réponses, quantifier le nombre de répondants partageant les mêmes idées ou thèmes et comprendre les messages clés qui ressortent. Cela peut prendre du temps. Certains membres du FPD ont noté qu'il était nécessaire de consacrer plusieurs mois à cette tâche, en fonction de l'ampleur et du calendrier de la consultation.

Astuces pour simplifier

Si vos ressources sont limitées, veillez à ce qu'une personne se consacre à la lecture et à l'analyse de vos données, même s'il s'agit d'un expert externe. Il est important de veiller à ce que quelqu'un de familier avec les données soit disponible pour passer en revue les conclusions émergentes avec la personne analysant les résultats. Si vos moyens ne vous le permettent pas, pensez à utiliser des questionnaires à choix multiples qui peuvent être partagés et compilés électroniquement pour collecter des informations. Cela prend beaucoup moins de temps (la lecture pour y rechercher des thèmes communs n'est pas nécessaire puisque vous les avez identifiés dans votre choix de questions). Par ailleurs, la compilation est quantitative et immédiate. Par exemple, Survey Monkey met à disposition des versions en ligne gratuites qui sont faciles d'utilisation dont les résultats sont faciles à partager.

Le Comité des régions (CdR) a utilisé des questionnaires pour demander à tous les membres des gouvernements locaux de collecter des informations pour la stratégie de l'UE pour 2020. Chaque questionnaire fournissait des informations contextuelles et expliquait les objectifs de l'enquête. Les questionnaires utilisaient des questions à choix multiples ou permettaient des réponses encadrées et ouvertes. La compilation des questions ouvertes est un travail plus rigoureux, prenant plus de temps, mais elle offre des contributions plus détaillées. Cela permet également d'obtenir des réponses que le concepteur de l'enquête n'avait pas prévu ou auxquelles il n'avait pas pensé. Les questions à choix multiples sont plus pratiques puisqu'elles permettent de gagner du temps, mais elles offrent moins de contenu, car les questions ne collectent que les choix de données que vous avez prévus.

Étude de cas : Défis de la consolidation durant une consultation approfondie

L'Équipe européenne « Beyond 2015 » de Concord a mené une consultation d'un an sur le programme post -2015. Elle a élaboré un avant-projet de position, basé sur une série de réunions d'ateliers, de recherches et de contributions thématiques, qui a fait l'objet de 800 commentaires de la part de 56 organisations en Europe. Le groupe a lu et examiné tous les commentaires, notant lesquels utiliser, pourquoi et comment. Le deuxième cycle a rassemblé 482 commentaires de la part de 20 organisations.

Atouts du processus :

- Ce processus d'un an a été considéré comme précieux en raison du document constructif qui a permis de jeter les bases pour la suite.

Défis rencontrés pendant le processus :

- Le nombre élevé de commentaires reçus de la part d'individus et d'organisations devant être compilés. Ensuite, les auteurs du document de synthèse ont passé en revue chaque commentaire reçu pour déterminer comment il pouvait être intégré au mieux ou pourquoi il n'était pas jugé adapté ou pertinent.

Enseignements tirés :

- Demander des commentaires sous la forme d'amendements au texte afin d'encourager la clarté.

Le CdR a veillé à ce que plusieurs personnes vérifient le questionnaire afin de déterminer les bonnes questions. Les questions ouvertes exigeaient également que plusieurs lecteurs analysent les données afin de garantir l'objectivité. L'utilisation de questionnaires a permis l'obtention d'un plus grand nombre de réponses.

Traduction en messages clés

Une fois les thèmes émergents identifiés, vous devrez les retravailler pour en faire des messages clés facilement compréhensibles et faisant comprendre votre position. Au moment de formuler vos messages, il est important de bien cerner votre public et d'adapter votre message en fonction. Vous disposez d'un énorme avantage ici : vous connaissez le public du FPD et savez que celui-ci ne changera pas radicalement d'une réunion à l'autre.

En passant en revue les thèmes qui se dégagent des données, demandez-vous à chaque fois « pourquoi » et « comment » distiller l'essence du message. Par exemple, si le thème émergent est qu'il faut davantage impliquer les petites entreprises dans les discussions sur le rôle du secteur privé dans la politique de développement, demandez-vous « comment » cela peut être amélioré ou se concrétiser plutôt que de simplement déclarer que cela doit être fait.

Les messages clés présentent généralement les caractéristiques suivantes :

- Concis : faciles à comprendre – ils évitent le jargon et les acronymes ;
- Simples : ils peuvent être expliqués par des phrases courtes, à haute voix ;
- Positifs et persuasifs : ils mettent l'accent sur ce qui peut être fait ;
- Spécifiques : ils abordent un défi particulier.

Vos messages pourront être énoncés lors des sessions du FPD et, par conséquent, prendront la forme de points de discussion, les messages secondaires étant là pour étayer et approfondir vos messages clés. Les messages peuvent également être présentés par écrit en tant que documents de synthèse, étude (recherche/preuve) ou résumé de cette recherche (par exemple, si vous présentez une nouvelle question). Vous devrez déterminer la meilleure façon de présenter et de faire passer votre message. Gardez à l'esprit que, pour les discussions sur les politiques, vous aurez le plus souvent besoin d'arguments forts. Pour la présentation de nouvelles questions et pour expliquer les détails de la mise en œuvre d'un programme, les messages écrits seront plus adaptés. Quoi qu'il en soit, il est important de garder à l'esprit les caractéristiques ci-dessus et de capter l'attention de votre public.

Étude de cas : élaborer des messages clés

Le Réseau européen des fondations politiques (ENoP) a participé à la consultation organisée en juin 2014 par le Partenariat européen pour la démocratie (EPD) et portant sur le sujet « Droits de l'homme et démocratie : cadre stratégique de l'UE et plan d'action de l'UE ».

Des professionnels, des représentants des OSC et de la CE/SEAE se sont rassemblés pour échanger des idées sur la mise à jour du Cadre stratégique. Une première réunion a été organisée pour bien saisir la question et les tâches à venir. Le secrétariat a envoyé aux membres de l'ENoP un rapport résumant les principaux points et soulignant les points d'action. Afin de collecter davantage d'informations et de guider le processus de collecte, le groupe de travail de l'ENoP sur le soutien à la démocratie a été désigné comme principal interlocuteur et a organisé une réunion à Bruxelles. Lors de la réunion, deux représentants du SEAE ont été invités à débattre du sujet de manière plus approfondie. Les membres ont eu la chance de poser des questions concrètes. Par la suite, une séance de brainstorming interne a été organisée afin de déterminer les points à inclure dans la version révisée du Cadre. Par la suite, après avoir dégagé les principales idées du processus de mise à jour du Cadre stratégique, un document a été envoyé au Partenariat européen pour la démocratie (EPD). Celui-ci a utilisé le document pour rédiger un projet de document de synthèse complet reflétant la vision des OSC. Puisque seules quelques OSC jouissent d'une expérience pratique dans le domaine du soutien à la démocratie, le fait de rejoindre un groupe d'experts et de présenter une position concertée a permis d'apporter une contribution significative.

Atouts du processus :

- Existence d'un groupe de travail pour diriger le processus ;
- Recours à des experts clés ;
- Création de synergies avec d'autres organisations travaillant dans le même domaine (p. ex. EPD). Les membres des groupes de travail ont eu la chance de se rencontrer à Bruxelles et d'élaborer leur position.

Défis rencontrés pendant le processus :

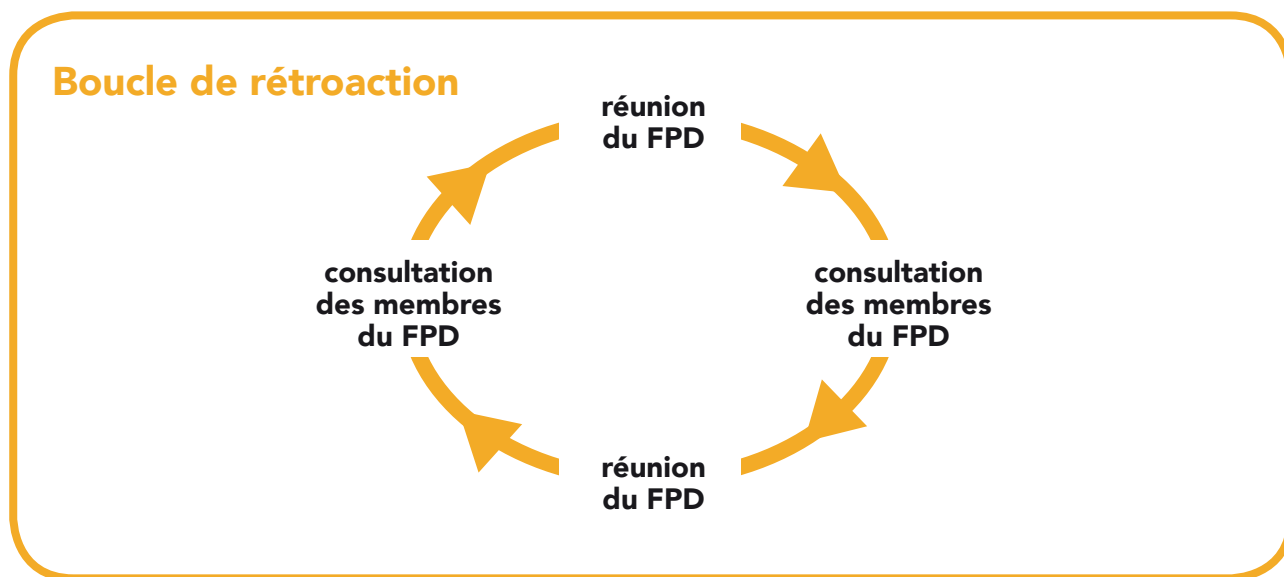
- Nombre limité d'OSC jouissant d'une expérience directe dans le soutien à la démocratie ;
- Les calendriers des consultations sont souvent très serrés (les positions doivent être approuvées par les organes chargés de la prise de décision) ;
- Élaborer une position commune qui soit à la fois équilibrée, représentative et concrète.

Enseignements tirés :

- Travailler avec un groupe d'experts pour déterminer des positions s'est révélé efficace ;
- Les délais confortables et les diverses étapes pour approfondir la discussion ont permis de formuler des messages concrets et bien pensés.

III. Fournir aux réseaux un retour d'information sur les discussions du FPD

Comme indiqué au diagramme 1 ci-dessous et repris dans la partie des étapes de base de la consultation, le retour d'information est un élément essentiel d'un dialogue à double sens et d'une participation active. Le retour d'information doit former un cycle, en ce sens qu'il doit être continu et sans fin.



Pourquoi fournir un retour d'information ?

Le cycle du retour d'information aux participants à la consultation est indispensable pour :

- instaurer et maintenir la confiance ;
- garantir l'appropriation et l'engagement dans le dialogue politique ; et
- maintenir et approfondir l'engagement envers le FPD.

Fondamentalement, vous obtenez et maintenez une participation active en instaurant un dialogue avant et après les réunions du FPD, dans lequel vous invitez les membres et les réseaux à discuter des politiques de développement.

Que doit contenir le retour d'information ?

Il est essentiel que les participants aux réunions du FPD ainsi que les réseaux du FPD reçoivent un retour d'information transparent incluant :

- le processus de collecte d'information utilisé dans la consultation spécifique et les principales conclusions/positions communes à présenter lors de la réunion du FPD ;
- ce qui s'est passé durant la réunion concernant les conclusions/positions et comment celles-ci s'intègrent dans le processus de prise de décision ;
- les résultats du FPD au sens large : impact obtenu au FPD et principales réactions (mises en perspective afin que les participants comprennent clairement dans quelle mesure cela touche leur propre travail et leur vie) ;
- prochaines étapes.

Comment fournir un retour d'information ?

Le retour d'information de votre consultation et du FPD peut être divisé en plusieurs parties. Le FPD prévoit des outils de communication déjà disponibles :

- des notes de réunions et des rapports, ainsi que des présentations ;
- un groupe public et privé sur capacity4dev, de sorte que les informations sur la réunion soient facilement accessibles par internet. Les membres du FPD peuvent poster des informations sur la page capacity4dev pour partager rapidement et facilement des informations ;
- un bref résumé de la réunion ; et
- des bulletins d'information réguliers sur le FPD

Le retour d'information doit être facile à comprendre et pertinent pour les participants. Vous pouvez décider d'adapter les outils susmentionnés, d'utiliser la page de groupe pour partager des informations ou encore d'adopter une méthode différente, par exemple l'utilisation de rapports brefs ou de vidéos. Vous pouvez également profiter d'une réunion déjà programmée pour communiquer en personne ce retour d'information. Parmi les moyens utilisés par les membres du FPD et leurs membres pour fournir un retour d'information sur les consultations passées, citons :

- les rapports écrits et les recommandations, y compris les rapports d'état d'avancement ;
- les communiqués de presse ;
- les déclarations publiques ;
- les médias et émissions radio ;
- les réunions, y compris les assemblées, les réunions de parties prenantes, les réunions communautaires et les groupes de discussion ;
- les bulletins d'information ;
- les courriers aux principales parties prenantes ;
- le site internet pour partager les rapports ;
- les courriers électroniques/groupes Google ;
- les présentations

Préparer et partager des questions et des documents contextuels simplifiés et collecter des retours d'information pour mettre en place un retour d'information continu demande du temps. Bien que respecter les étapes mentionnées dans ce manuel soit idéal, dans la réalité, la gestion, la collecte et la consolidation des informations dans des délais serrés représentent un défi de taille. Ajoutons que le FPD est un concept difficile à saisir pour la plupart des membres qui ne sont pas très familiers avec le dialogue et la politique de développement de l'Union européenne. Élaborer des documents plus courts, plus simples et plus faciles à comprendre s'avère donc nécessaire. Par ailleurs, les membres du FPD doivent adapter le contenu afin que celui-ci soit plus pertinent pour leur région et leurs réseaux.

Afin de maintenir un cycle constant de retour d'information, Cooperativas de las Americas possède une vaste liste de contact grâce à laquelle elle est constamment en contact avec les membres. Lorsque cette ONG doit organiser des sondages, elle élabore un plan d'action, envoie une déclaration de mission et formule des questions ciblées permettant de collecter des informations. Il est nécessaire de laisser aux organisations nationales suffisamment de temps pour qu'elles comprennent le contexte et le contenu des questions. En outre, le contexte et les questions doivent être expliqués simplement, afin que cette participation puisse être la plus large possible.

IV. Conclusion

Cet outil de consultation se veut un document de référence, dynamique et utile permettant aux membres du FPD d'apporter des contributions plus ciblées et d'engager davantage leurs réseaux. Afin de faire de ce document une ressource vivante, des exemples et des mises à jour des expériences des membres du FPD seront ajoutés tout au long de la progression du FPD. L'outil de consultation et les enseignements tirés de son utilisation serviront de soutien constant au dialogue, au débat politique et au suivi de la mise en œuvre des recommandations.



V. Annexes

Annexe 1 : Ressources consultées

- CARE, *Advocacy Tools and Guidelines*, Atlanta, janvier 2001.
- *Health Canada Policy Toolkit for Public Involvement in Decision Making*, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2000.
- IBM, *Délibération publique : A Manager's Guide to Citizen Engagement*, 2006.
- Institute of Development Studies, *Knowledge from the Margins: An anthology from a global network on participatory practice and policy influence*, Brighton, juin 2014.
- *Local Government Improvement and Development's Healthy Communities Programme*, Not another consultation!, novembre, 2010.
- ODI, *Rapid Outcome Mapping Approach: A Guide to policy engagement and influence*, 2014.
- OCDE, *Citizens as Partners : Information, Consultation and Public Participation in Policy Making*, 2001.
- Scottish Executive's Action Programme for Youth, *Consultation Toolkit*, septembre 1999.
- Sheedy, Amanda. *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*, Canadian Policy Research Networks, mars 2008.
- Stakeholder Forum and CIVICUS, et al. *Sustainable Development Toolkit: advocacy Toolkit for Influencing the post-2015 development agenda*. (www.SD2015.org, www.stakeholderforum.org, www.civicus.org)

Annexe II : Ressources supplémentaires

- Le Forum ouvert pour l'efficacité au service du développement des organisations de la société civile est axé sur la consultation et non sur la représentation et élabore des documents d'analyse assortis d'un contexte, de questions d'orientation pour la discussion/consultation et de liens-ressources. www.cso-effectiveness.org
- La Community Tool Box est une ressource en ligne gratuite pour les personnes qui œuvrent en faveur du développement de communautés plus saines et de la création d'un changement social. Elle offre des milliers de pages de conseils et d'outils pour l'adoption de mesures au sein des communautés. Plus de 300 modules ; disponibles en anglais, en espagnol et en arabe. <http://ctb.ku.edu/en>
- www.wageningenportals.nl/msp/tools. Le Portail de Ressources MSP fournit une présentation approfondie des processus des parties prenantes, qui couvrent des concepts, des méthodologies, des outils, des compétences de facilitation et la littérature actuelle en la matière.
- www.worldwewant2015.org – campagne des Nations unies et de la société civile sur le programme post -2015. Elle inclut des kits d'utilisation d'outils de défense interactifs pour rassembler des informations et fournir un feed-back, ainsi que des compilations de participations citoyennes autour du sujet.
- www.innonet.org/advocacy : il s'agit d'une ressource en ligne pour mesurer l'impact, elle propose en particulier des outils de mesure de l'impact de représentation. L'inscription est gratuite et l'accès aux outils de recherche, etc. est aisé.



Annexe III : Exemple de note de synthèse sur la consultation en matière d'orientation

DIALOGUE ENTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LES ASSOCIATIONS DES GOUVERNEMENTS LOCAUX D'AFRIQUE ORIENTALE

Consultation sur le document d'analyse qui prépare la communication de la Commission
sur les autorités locales en voie de développement

Impala Hotel, Arusha (Tanzanie)
25 septembre 2012, 14 h – 16 h 30

Contexte

La Commission européenne redéfinit actuellement sa stratégie de soutien aux autorités locales et régionales dans les pays partenaires de l'Europe. Une Communication² sera publiée début 2013 à ce propos.

La Commission européenne a demandé à PLATFORMA – la plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement³ – de mener une consultation de ces acteurs afin d'informer davantage la stratégie future de la Commission. Les sessions de consultation comme la réunion organisée par l'EALGA, l'UCLG et le CLGF à Arusha auront lieu en septembre et octobre 2012 dans différentes régions du monde.

Il s'agit ici d'un moment propice pour lancer un débat et rassembler des observations auprès des gouvernements locaux – et des pays partenaires de l'UE en particulier – sur les enjeux et les meilleurs moyens pour l'UE de les appuyer.

Depuis 2007, les liens de coopération entre les gouvernements locaux et l'Union européenne se sont considérablement renforcés, le programme des acteurs non étatiques et des autorités locales ayant consacré près de 35 millions € par an aux actions menées par les gouvernements locaux. En outre, à travers PLATFORMA, les gouvernements locaux et régionaux ont pris part à un dialogue structuré avec la Commission européenne, le Parlement et les organisations de la société civile en 2010 et 2011 afin de discuter de leur rôle dans le développement.

La discussion sera basée sur 3 thèmes spécifiques soulevés dans le document d'analyse publié par la Commission européenne.

² La Communication est le document d'orientation le plus important qui soit publié par la Commission européenne. Il prépare de manière très détaillée la stratégie politique de la Commission dans un domaine spécifique.

³ PLATFORMA réunit la plupart des associations nationales, européennes et internationales de gouvernements locaux et régionaux actifs dans la coopération décentralisée. L'objectif du réseau – dont la section européenne de l'UCLG, accueille le Secrétariat, le Conseil des communes et régions d'Europe – est de coordonner leurs positions dans ce domaine et de les promouvoir vis-à-vis des institutions européennes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <http://www.platforma-dev.eu/>

1. Appuyer un environnement favorable à la bonne gouvernance locale dans les pays d'Afrique orientale

Quelques éléments de réflexion

Les documents d'orientation récents de l'UE avancent l'hypothèse que le développement, la démocratie et la bonne gouvernance sont étroitement liés et doivent être appuyés à tous les niveaux (national, local et sectoriel). Dans ce cadre, les gouvernements locaux devraient jouer un rôle fondamental pour garantir une « responsabilité à base élargie et démocratique » dans les programmes de développement des pays (tel qu'indiqué dans le Document de partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement). Ils ont besoin d'un environnement favorable qui leur permette d'assumer efficacement leurs responsabilités croissantes et de développer des approches multiniveaux et participatives du développement.

La décentralisation est un élément de base de l'environnement favorable nécessaire aux autorités régionales et locales (LRA) pour fournir leurs services et assurer une bonne gouvernance des politiques publiques mises en œuvre. Dans le document de conclusion du dialogue structuré, une des recommandations préconise que *« la CE devrait accorder une importance fondamentale à la décentralisation, qui est à considérer comme une pierre angulaire de la bonne gouvernance et de l'aide à un développement efficace au niveau local »*

Êtes-vous d'accord ? Quels sont les défis principaux pour avoir un bon système de décentralisation ? Quels sont les efforts fournis par les gouvernements locaux en vue d'améliorer leur environnement favorable et comment ces efforts pourraient-ils être appuyés ? Quel type de programmes attendriez-vous de l'UE en la matière ?

2. Contribution des autorités locales au développement territorial et à la qualité de vie de leurs communautés dans les pays d'Afrique orientale

Quelques éléments de réflexion

Quels sont les domaines de contribution au développement pour les gouvernements locaux ? Quels sont les principaux défis et mesures d'assistance ?

Le renforcement des capacités du personnel municipal et territorial, en particulier pour les services de projet et de planification. Une décentralisation exerçant une pression administrative, de gestion, de lobbying, de communication et technique supplémentaire sur les gouvernements locaux, un plus grand transfert de ressources et une capacité technique sont nécessaires. Cela pourrait-il constituer un investissement crucial de la part de la CE ?

Fourniture de services de base en tant que responsabilité majeure pour les gouvernements locaux : quels sont les besoins pour accéder aux services et à l'infrastructure ? Quelle est la mise en œuvre des systèmes de dialogue avec les organisations de la société civile locales et quelles sont les procédures de travail commun (comme la délégation de services publics) lorsque les organisations de la société civile font partie de l'espace public ?

Mise en œuvre d'outils de surveillance et de programmation politique locale ; développement de partenariats publics-privés, et d'autres initiatives à acteurs multiples aux niveaux local et régional

Comment les programmes de financement de l'UE pourraient-ils mieux refléter la nature publique des gouvernements locaux et faciliter leur plus grande participation ?



3. Rôle des gouvernements locaux dans l'élaboration d'un programme de développement inclusif ?

Quelques éléments de réflexion

Dans un rapport de 2010 intitulé « Villes et changement climatique », l'OCDE indiquait « près de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines, et ce chiffre devrait atteindre 60 % d'ici 2030. Les villes consomment 60 à 80 % de la production d'énergie dans le monde et représentent une part approximativement équivalente d'émissions globales de CO₂. Les villes sont également très vulnérables au changement climatique. De nombreuses grandes villes du monde sont situées dans des zones côtières. Cela augmente leur vulnérabilité à l'élévation des niveaux de la mer et aux marées de tempête, ce qui met en danger les ressources, les biens et les infrastructures urbaines. »

Les villes se sont notamment avérées être des acteurs directs pour relever les défis urgents engendrés par l'urbanisation, comme l'exclusion sociale, les moyens de subsistance, les infrastructures urbaines (logement, santé, transports, etc.), l'épuisement des ressources existantes, la sécurité publique et l'environnement. Une part importante et croissante des populations urbaines est contrainte de vivre dans des lieux impropres à l'installation, dépourvus d'infrastructures et de services adéquats.

En même temps, il existe un besoin de promouvoir une approche équilibrée des questions de développement urbain qui prenne en considération le développement territorial global et le rôle des gouvernements locaux dans les zones rurales et les petites villes par rapport à celles de plus grande taille. L'accès aux terrains est également une condition préalable au développement urbain et, en tant que tel, joue un rôle crucial dans toute stratégie en la matière.

Comment adopter une approche équilibrée des défis posés par l'urbanisation (en particulier la demande observée en matière de services publics locaux), en tenant compte du rôle des villes de taille moyenne et de plus petite taille ainsi que celui des autorités locales urbaines (et notamment de la durabilité) ? Comment la participation des acteurs locaux au développement local peut-elle être encouragée et renforcée ? Comment l'UE peut-elle aider à améliorer la gouvernance locale et les capacités des autorités de gouvernance locale ?



Annexe IV : Exemple de format de discussion pour la consultation d'orientation

Consultation sur la Communication future de la Commission sur les autorités locales en voie de développement

MODÈLE DE RAPPORT

1. Contexte de la session de consultation
 - a. Organisation hôte
 - b. Contexte de l'événement
 - c. Contribution des services de la Commission européenne et du Secrétariat de PLATFORMA
2. Participants : Qui (fonctions, origine) ? Combien ? (Veuillez annexer la liste des participants aux rapports)
3. Discussion du document d'analyse : questions discutées et recommandations

Veuillez énoncer les questions soulevées sur la base du document d'analyse et pour chacune d'elles :

- a. expliquer brièvement pourquoi elles ont été choisies comme questions essentielles si toutes les questions du document d'analyse n'ont pas été couvertes ;
 - b. fournir un bref résumé reprenant les principaux éléments de la discussion (le résumé ne doit pas être un compte rendu détaillé linéaire) ;
 - c. tirer les principales conclusions et recommandations pour la Communication ;
4. Une question supplémentaire que vous estimez importante a-t-elle été soulevée en dehors du champ d'application du document d'analyse ?
 5. Veuillez décrire l'impression générale des participants en ce qui concerne (i) la Communication et (ii) la session ; se sont-ils fait une bonne idée des enjeux politiques et de la signification d'une Communication de la CE ? Ont-ils trouvé cette consultation pertinente ?

S'il y avait un message particulier lié au processus de consultation adressé à la Commission européenne ou au Secrétariat de PLATFORMA, veuillez l'indiquer.

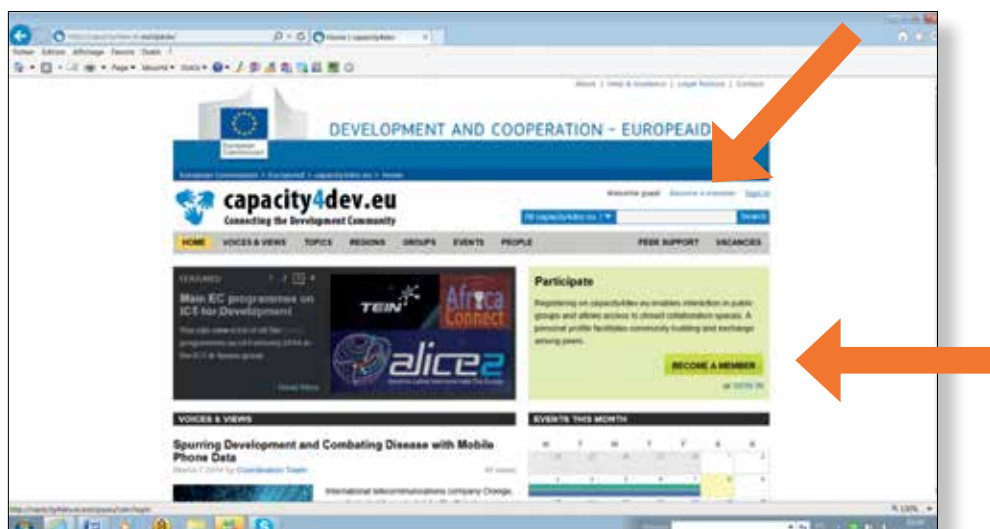
6. Remarques de conclusion

Note de suivi : vous pouvez trouver le rapport de la consultation sur le site suivant : <http://platforma-dev.eu/files/upload/608/platforma-report-en-v4h2-low-.pdf>

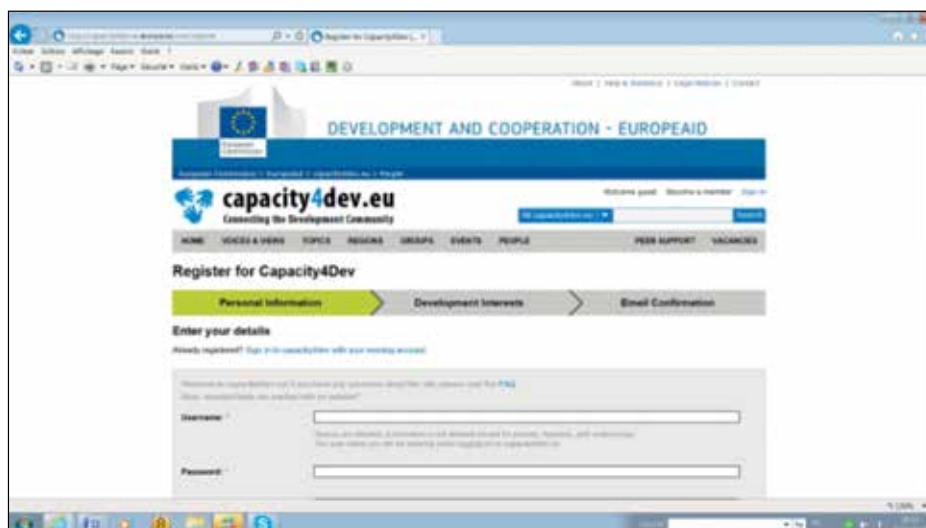
Annexe V : Comment devenir membre du groupe PFD sur Capacity4Dev

Très simple, cela se fait en 2 petites étapes et ne prend que 5 minutes de votre temps !

1. Veuillez vous rendre sur la page : <http://capacity4dev.ec.europa.eu/> et remplir le formulaire qui apparaît après avoir cliqué sur le bouton ou le lien « Devenir membre » que vous pouvez trouver à 2 endroits :

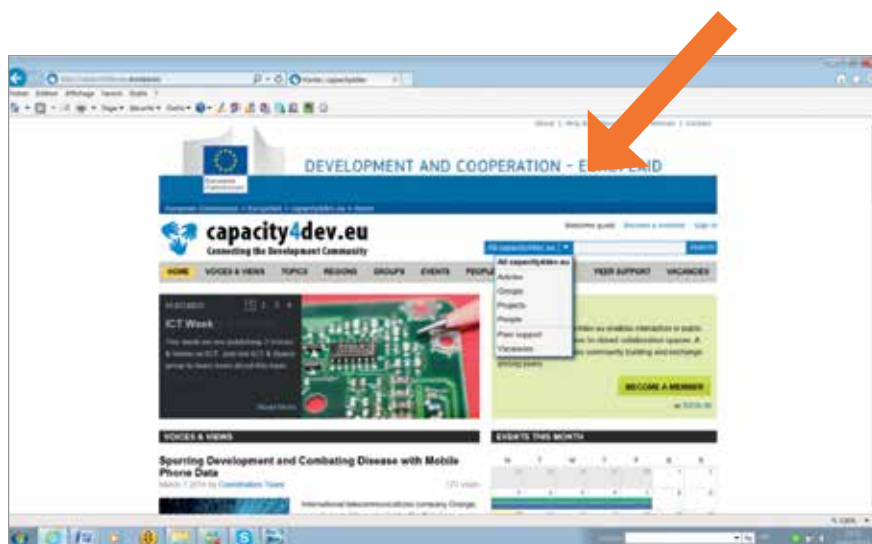


Résultat :





2. **Cherchez le groupe** dans le menu en indiquant les mots « **CSO CONSULTATION** » dans le **menu de recherche** afin de manifester votre intérêt pour le GROUPE PUBLIC : <http://capacity4dev.ec.europa.eu/eu-pfd-consultation-cso-la/> et suivez les instructions après avoir cliqué sur le bouton vert « **request membership** ».
(Répétez l'opération pour d'autres groupes qui peuvent avoir un intérêt pour vous et votre travail.)



Résultat :





3. Nous vous inviterons à ce GROUPE PRIVÉ :
<http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-on-development/>
Veillez à ne rater aucune correspondance de Cap4Dev afin de valider notre invitation !

Résultat :





**Policy
Forum** on
Development

